



# CHAPELLE SAINT-ESPRIT -

(ancienne chapelle de l'Laënnec) rue Etienne Gourmelen QUIMPER

Loctudy le 8 novembre 2019

**Objet : convocation des adhérents de l'association des « Ouvriers du Saint-Esprit » à l'Assemblée Générale Ordinaire 2019.**

Chers amis,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association qui se tiendra le

**samedi 7 décembre 2019 - à 15 h 00 - à la maison diocésaine, 20 avenue Limerick, Quimper.**  
( plan au dos ou en pièce jointe )

## **AGO : Ordre du jour :**

- rapports d'activité et moral par le président,
- présentation des comptes par le trésorier,
- quitus moral et financier par l'assemblée,
- candidatures au conseil d'administration,
- rénovation de la nef : charpente, traitement du bois, maçonnerie, couverture.
- Financement de cette rénovation.
- Permis de construire.
- Équipement de la chapelle pour accueillir les pèlerins du Tro Breiz et de Compostelle.
- Animations 2020.
- Conclusion.

**Candidature au conseil d'administration :** si vous souhaitez devenir membre du conseil d'administration et participer ainsi plus activement à la vie de l'association, vous pouvez faire acte de candidature auprès du président ou directement lors de l'assemblée générale. Il vous sera demandé de vous présenter et nous organiserons le vote.

**Vote par procuration :** Si vous n'êtes pas disponibles ce samedi 7 décembre, vous avez deux options pour participer à l'AGO :

- 1 – vous donnez votre procuration – voir ci-dessous – à une personne qui sera présente.
- 2 – vous transmettez au président, par la poste (association « Ouvriers du Saint-Esprit c/o Jacques Pensec 10 rue du port 29750 Loctudy) ou par courriel ([saint.esprit.chapelle@sfr.fr](mailto:saint.esprit.chapelle@sfr.fr)) votre procuration remplie et signée, sans obligatoirement indiquer le mandataire.

Les membres du conseil et le bureau vous remercient par avance.

Jacques Pensec, président.

## **Procuration à transmettre avant l'ago :**

Je, soussigné, M. ....donne pouvoir à .....  
(peut-être laissé en blanc) afin de me représenter à l'assemblée générale ordinaire de l'association des « Ouvriers du Saint-Esprit » qui aura lieu le samedi 7 décembre 2018 à Quimper.

Fait à .....le .....

Signature du mandataire précédé de « bon pour pouvoir » :